L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No 73. NOUVELLE-ORLEANS JEUDI MATIN, 22 JUIN 1876. 49me Année.

DUFOUR & LIMET,
PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS.
JEUDI MATIN 22 JUIN.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Par Placide J. Spear, au No 46 Royale, au premier—Lits en fer, matelas, toilettes, etc.

Par D. E. Morphy & Son, aux Nos 106 & 110 de la rue des Magasins—faïence, articles en pierre, etc.

Par Hoffman, Marks & Co, au No 32 de la rue des Magasins—habillements, lingerie, chaussures, casquettes, mail-s, valises &c.

Par D. E. Morphy & Son, à l'entrepôt Boston, rue Lafayette, vinaigre de cidre, pur; à l'entrepôt Delta, rue Fulton, son.

Faïence, &c.—Voir l'annonce de D. E. Morphy & Son, encanteurs.

Vinaigre—Voir l'annonce d'encande D. E. Morphy & Son.

Son.—Voir l'annonce d'encan de D. E. Morphy & son.

Les ambitions particulières et l'intérêt général.

Le nombre des citoyens qui aspirent à obtenir un emploi public dans l'élection de novembre prochain est plus considérable qu'il n'a jamais été. Il est des places pour lesquelles on ne compte pas moins de 50 concurrents et on peut affirmer qu'il y a une moyenne d'au moins dix postulants pour chaque emploi.

La raison de cette multiplicité des candidats aux fonctions publiques est bien simple, c'est le besoin. On ne saurait trouver une preuve plus concluante de la gêne généralé. Propriétaires sans revenus, avocats sans causes, médecins sans clientèle ou que leur clientèle ne peut payer, négociants ruinés, commis sans emploi, artisans aux abois, ouvriers et journaliers sans travail se comptent par milliers dans la communauté. Ne trouvant plus dans leurs carrières respectives des moyens d'existence pour eux et leurs familles, ils voient dans l'élection une chance de s'assurer une ressource presque immédiate, et ils viennent grossir le nombre des politiciens chercheurs de places.

Le soleil luit pour tout le monde et nous ne pouvons faire un crime à un homme de chercher à se faire une position en se présentant aux suffrages de ses concitoyens. Mais cette multiplicité des candidatures offre plus d'un danger, et nous croyons utile de présenter à ce sujet quelques réflexions.

Supposons qu'il y ait dix concurrents pour une place, il y aura un heureux sur dix qui réussira à s'assurer un gagne-pain pour deux ans. Les neuf autres seront dans la même position qu'avant et ils devront chercher de nouveau dans les occupations particulières auxquelles ils sont aptes, les moyens de ne pas mourir de faim. N'est-il pas évident alors qu'il est de leur intérêt de contribuer à l'établissement d'un régime gouvernemental propre à ouvrir un nouvel essor à l'industrie, au commerce, au travail, car ce n'est que dans une reprise générale d'affaires qu'ils peuvent espérer trouver l'emploi de leur intelligence ou de leurs bras.

Ceux-là mêmes qui auront réussi à obtenir une place, le seront assurés de la garder que pendant deux ans, et ils seront intéressés pour l'avenir, à une amélioration dans la situation générale qui diminue le nombre des oisifs et celui des aspirants aux emplois.

Tout s'enchaîne dans l'organisme social. Que la confiance résultant de l'avènement d'un bon gouvernement appuyé sur une législature franchement réformatrice, vienne à se rétablir, et l'on verra les capitaux inactifs circuler de nouveau et infuser une nouvelle vie aux sources de production, à l'agriculture et à l'industrie; le commerce et la navigation reprendront l'activité qui leur fait défaut; les commis et les ouvriers inoccupés retrouveront leurs places dans les magasins et les ateliers; le commerce de détail verra doubler ses affaires, et la propriété, soulagée d'une part par la diminution des impôts, retrouvera, de l'autre, les revenus dont elle est privée.

Nous avons un sol fécond, dont les richesses sont inépuisables, des capitaux qui dorment inactifs dans les caveaux des banques, des propriétés foncières qui, dans des conditions normales, représenteraient le double de l'assessement actuel. Ce qu'il faut pour que le peuple puisse tirer parti de tous ces avantages et retrouver une partie au moins de son ancienne prospérité, c'est le renversement du régime radical et la restauration du gouvernement dans les mains d'hommes capables et honnêtes et qui soient à la hauteur de leur mission, c'est-à-dire prêts à sacrifier, non seulement leurs intérêts personnels, mais leurs amitiés et leurs préférences au bien public. Il nous faut à la tête du gouvernement de la Louisiane des patriotes qui soient des hommes d'Etat.

C'est à ces conditions seulement que nous pouvons espérer un changement dans la situation générale et une amélioration prompte et satisfaisante dans les conditions de l'existence pour tous.

C'est là ce que nous voudrions voir compris par tous les citoyens et en particulier par tous ceux que le besoin de se créer une position oblige à chercher un emploi public.

Peu importe à l'intérêt général qui touchera les émoluments de shérif, de coroner, de greffier etc., car il y a entre les nombreux concurrents pour ces emplois quantité de gens également capables de les remplir et aussi méritants les uns que les autres.

Mais ce qui est de la plus haute importance, c'est que les premiers emplois de l'Etat, les fonctions de législateurs, de juges, de maire et d'administrateurs municipaux ne soient donnés qu'à des citoyens d'une capacité et d'une intégrité reconnues, indépendants des coteries et des rings et dignes d'inspirer confiance à toute la population.

Nous ne pouvons espérer que l'esprit de coterie et de camaraderie n'exercera pas son influence dans le choix des candidats aux places de lucre et de profit, mais nous faisons appel au patriotisme et à l'intérêt bien entendu de tous pour qu'il n'en soit pas de même en ce qui concerne les candidatures aux fonctions que nous avons énumérées plus haut. Il ne faut pas que ces fonctions donnent lieu à ces marchés et à ces échanges qui se font trop souvent entre concurrents. Qu'on échange un vote pour un coroner contre un vote pour un constable, peu nous nous importe, bien que nous n'approuvons pas pareille transaction, mais qu'on ne trafique pas des votes pour un gouverneur, pour un maire, pour un législateur, pour un juge, pour un administrateur, car on risque de sacrifier les intérêts de l'Etat ou de la ville ou de la bonne administration de la justice à un mesquin intérêt particulier.

Nous redisons encore à ceux qui aspirent à un emploi, qu'ils ont neuf chances contre une d'échouer devant la convention; que leur intérêt, de ce côté est donc problématique et douteux, tandis qu'ils profiteront avec toute la communauté des bienfaits que produira la restauration d'un gouvernement honnête et réformateur, l'avènement d'une administration municipale réellement dévouée aux intérêts de la communauté et l'élection de bons juges.

Que chacun tente sa chance pour les places de lucre, grandes et petites, mais que chacun se montre patriote et soucieux de son propre intérêt en contribuant à relever le pays de ses ruines par l'inauguration d'une ère de réforme.

Si la masse des électeurs se laisse guider par ces considérations, elle fera ses choix en conséquence pour les délégués aux deux conventions d'Etat et de paroisse, et elle veillera à ce que la réorganisation des clubs centraux de ward soit faite dans le même esprit.

Voici le moment. Si vous avez besoin de chaussures profitez de l'occasion que vous offre le Magasin Rouge, coin Royale et Dumaine.

LE PICAYUNE.—Nous remarquons un changement en tête des colonnes du *Picayune*. Le propriété de ce journal est mise sous la raison sociale "Holbrook & Co." et la société se compose de madame E. J. Holbrook et de M. Geo. Nicholson.

M. Nicholson est depuis longtemps familier avec l'administration des affaires du *Picayune* et ses qualités personnelles lui ont fait de nombreux amis dans la communauté. Madame Holbrook ne pouvait mieux faire que de s'assurer la continuation de ses services en le prenant pour associé. M. Geo. W. Lloyd reste à la tête de la rédaction.

JOURNAL DE L'ATHÉNÉE LOUISIANAIS.—Les lecteurs de l'*Abeille* ont pu voir par les comptes-rendus des séances de l'Athénée louisianais que cette société littéraire a décidé la publication d'un journal dans lequel pourront être publiés plus in-extenso ses intéressants travaux. On verra par une annonce insérée dans nos colonnes que le premier numéro de ce journal paraîtra le 1er juillet. Le sommaire de ce premier numéro indique un choix de matières aussi varié qu'attrayant. La publication du journal de l'Athénée ajoutera encore à l'intérêt que porte le public aux travaux de cette société et elle sera un vif stimulant pour les membres eux-mêmes. Le *Journal* paraîtra sous forme de brochure tous les deux mois au prix de $4 par an. Nous sommes convaincu que les lecteurs ne manqueront pas à ce recueil et que la liste d'abonnements ne grossira rapidement.

RIXE SUR LE BAYOU DES GLAIZES.—Une rixe a eu lieu, mercredi dernier, à Cotton Port, débarcadère du Bayou des Glaizes, entre Joseph Ducoté, Hypolite Ducoté et Narcisse Domingo, qui habitent le voisinage. Domingo a été blessé de coups de fusil et de couteau. Joseph Ducoté a été atteint d'une balle à la cuisse. Un spectateur a reçu cinq blessures; son état ainsi que celui de Domingo inspirent de grandes inquiétudes au départ du bateau à vapeur "Robert Young" dont les officiers ont en l'obligeance de communiquer aux journaux les détails qu'on a jusqu'à présent sur cette malheureuse affaire.

Domingo accusait les Ducoté d'avoir l'intention de le chasser de la paroisse; cette menace, paraît-il, aurait été la cause de la rencontre.

LA POSITION DU MINISTÈRE EN FRANCE.—L'élection de M. Buffet par trois voix de majorité au Sénat semble indiquer que le ministère actuel n'est pas assuré d'une majorité dans la Chambre haute. Or, il était menacé d'un échec dans la Chambre des représentants sur la question de la loi municipale.

M. Gambetta avait proposé un amendement ainsi conçu au projet de loi soutenu par le gouvernement qui réservait au pouvoir exécutif, le droit de nommer les maires dans les chefs lieux de département et d'arrondissement.

"Art. 51.—Dans toutes les communes de France, excepté la capitale, le Conseil municipal élit le maire et les adjoints parmi ses membres, au scrutin secret. Si, après deux scrutins, aucun candidat n'a obtenu la majorité, on procédera à un scrutin de ballottage; en cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est nommé.

"La séance est présidée par le plus âgé des membres du Conseil municipal.

La *Patrie* du 8 publie la note suivante:

En présence du nombre considérable des signatures appuyant l'amendement Gambetta, aux termes duquel les maires devront être nommés par les conseils municipaux dans toutes les communes de France, sauf dans la capitale, le ministère compte se retrancher derrière la défense d'une proposition qui concéderait au pouvoir exécutif la nomination des maires et adjoints dans certaines grandes villes, telles que *Lyon*, Marseille, Bordeaux, Toulouse, Rouen et Lille.

Le chiffre des adhérents à l'amendement Gambetta est aujourd'hui de 223, auxquels il convient d'ajouter les membres de la droite et les bonapartistes qui n'en sont pas signataires.

Voici maintenant ce que nous lisons dans un télégramme:

Paris, 18 juin—A une réunion des députés de la gauche, il a été résolu, en vue de l'élection de M. Buffet, d'ajourner la discussion de la loi municipale, de façon à écarter toute cause de division entre le gouvernement et la majorité républicaine, et de donner au gouvernement l'appui absolu du parti.

NOUVELLES D'EUROPE PAR LE CABLE.

Nouvelles du pape.

Londres, 15 juin—Le cardinal Manning, qui est à Londres en ce moment, a reçu la visite d'un agent de l'American Press Association, qui lui a demandé si la nouvelle annoncant la mort du pape était authentique. Le cardinal a répondu qu'il n'avait pas connaissance de cette nouvelle, et qu'il la croyait complètement sans fondement.

Angleterre.

Londres, 16 juin—Le *Dacia*, portant un câble, a quitté hier la Tamise pour se rendre dans l'Amérique du Sud; ce câble sera posé entre Valparaiso, La Serena et Caldera; il complétera le système de télégraphie sous-marine de la côte occidentale de l'Amérique du Sud.

L'enquête de Salonique.

Constantinople, 16 juin—Sur les représentations faites par la France et l'Allemagne, le gouvernement turc a rapporté comme étant insuffisante la sentence de la cour martiale de Salonique, d'après laquelle le gouverneur de la ville était suspendu pour un an, et trois officiers turcs condamnés à 45 jours d'emprisonnement. Les accusés seront jugés à Constantinople pour manque d'énergie et de prévoyance.

Londres, 16 juin—Une dépêche de Paris au *Standard* dit qu'à la légation turque en France, Hassan était déjà connu avant son crime comme un serviteur dévoué d'Abdul Aziz.

D'après une dépêche de Vienne au *Times*, Hassan était jadis aide de camp de Youssouf, le fils aîné de l'ex-sultan.

Une dépêche de Vienne au *Standard* dit que d'après les informations reçues à Vienne, on attribue le meurtre des ministres aux partisans de Youssouf qu'on regarde comme voulant tenter une révolution militaire.

Londres, 17 juin.—D'après une dépêche de Constantinople au *Daily News*, après avoir obtenu la permission d'entrer dans la chambre du conseil, Hassan a fermé la porte et tiré sur Avni Pacha; la lampe a été brisée du coup, et la salle est restée éclairée par une seule lumière. Après avoir tiré sur le ministre, le meurtrier s'est précipité sur sa victime et lui a plongé son poignard dans le cœur; puis il a tiré sur le ministre de la marine et enfin sur Rachid Pacha. La police s'est emparée de Hassan au moment où il allait essayer de tuer Midhat Pacha. Après son arrestation, il a dit qu'il était fâché de n'avoir pas tué Midhat.

Le ministre de la marine se rétablira probablement; les deux autres ministres assassinés ont été ensevelis aujourd'hui.

Constantinople, 17 juin.—Hassan, l'assassin des ministres turcs, a été pendu ce matin.

Ems, 3 juin—M. le comte de Paris, qui vient de faire une courte apparition à Ems, a dîné à la table de l'empereur.

Alexandre II n'a pas dit à M. le comte de Paris, un mot touchant les affaires de la France; par contre, Sa Majesté a parlé à son hôte avec abondance de la foi qu'il a dans le maintien de la paix européenne et de l'appui sincère que la diplomatie prêtera à toute idée de pacification des provinces insurgées de la Turquie.

☞ Une chose incroyable est la grande réduction de prix qui vient d'être faite sur les chaussures au Magasin Rouge, au coin des rues Royale et Dumaine.

—D'ici peu de temps va fatalement surgir une grande question: l'ex-prince impérial arrive à l'âge où il faut tirer à la conscription. Quelle résolution sera prise à ce sujet? Nous croyons savoir que l'on se préoccupe de cette difficulté.

—Le sultan défunt laisse cinq enfants, quatre fils et une fille: Youssouf-Ezzodin Effendi, âgé de dix-neuf ans, peu sympathique et d'une ignorance rare même en Turquie;—Djemal-Eddin, mieux doué; à treize ans, il était amiral;—le prince Selim; bien qu'il n'ait que dix ans, est colonel d'artillerie;—le quatrième, Abdul-Medjid, à cinq ans, est déjà major dans la marine.

Sa fille Salibre, sultane, n'a que quatre ans.

TREMBLEMENT DE TERRE EN SICILE.—On mande de Corleone, le 26, au *Precursore* de Palermo:

"Les fortes secousses de tremblement de terre continuent. La population est très effrayée. Emigration générale."

CLUB DRAMATIQUE LOUISIANAIS JUNIOR.—Ce club doit donner sa première représentation par invitation samedi prochain, 24 juin, dans la Salle de la Parfaite Union. Le programme se composera de *Un monsieur qui prend la mouche*, d'un Intermède musical et de *Les deux aveugles*. La représentation sera suivie d'une soirée dansante. Nous remercions le club de l'invitation qui nous a été adressée.

SECONDE REPRÉSENTATION AU BÉNÉFICE DE M. F. ARMANT.—Nous ne pouvons qu'applaudir au projet indiqué dans la lettre ci-dessous d'organiser une seconde représentation au bénéfice de notre jeune concitoyen Fernand Armant.

Nlle-Orléans, 21 juin 1876,

Monsieur F. Limet.

Cher monsieur,

Les soussignés amis de Mr F. Armant auquel votre précieux et sympathique appui n'a pas manqué,

Considérant,

Que la représentation donnée à son bénéfice par le Club Dramatique Louisianais est loin d'avoir produit les résultats qu'on espérait;

Considérant, en outre:

Que notre jeune compatriote mérite l'appui effectif de la population Louisianaise; appui sans lequel il lui sera impossible de réaliser le succès à venir que nos sincères applaudissements à la soirée du 17 juin, lui promettaient,

Avons résolu,

Qu'une 2me représentation, en matinée, pour dimanche le 2 juillet, lui serait assurée avec le concours *individuel* de ses amis des deux Associations: Dramatique Orléanaise et Dramatique Louisianaise.

Le programme projeté, sauf modifications ultérieures, consiste en

1 acte à jouer par messieurs de l'Association Dramatique Orléanaise.

1 Intermède Musical.

3 acte de *Patriotes* avec Apothéose.

Comptant que vous voudrez bien continuer vos bons sentiments et votre généreux appui à l'égard de notre jeune compatriote.

Les soussignés vous prient de vouloir bien assister à une réunion préparatoire d'un comité d'organisation qui sera tenue jeudi, 22 juin à 8 heures P. M., au Cabinet de Lecture Armand Guyot, rue Douane près Bourbon.

Veuillez agréer, cher monsieur, l'assurance de notre considération distinguée.

DR. CH. TURPIN,
(Athénée Louisianais.)
LÉONCE BOUNY,
G. LÉAUMONT,
(69 rue de Chartres.)
ARTHUR MENDES,
JOHN DAVIS,
(Club Dram. Louisianais)
E. CHOINE, (do)
A. GUYOL.

Pour le comité provisoire ci-dessus.
JULIEN MICHEL,
Bureaux de M. Armand Guyol.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

L'exécution des cinq nègres dans la paroisse Ouest Félciana démentie.

Nous avons dit dans notre numéro d'hier matin que cinq hommes avaient été pendus dans la paroisse Ouest Félciana.

Cette rumeur est démentie par les officiers des steamers Pargoud et Bismarck, arrivés avant hier soir à la Nouvelle-Orléans.

L'*Advocate* de Baton Rouge, du 19 de ce mois, publie le rapport officiel du shérif O. H. Forman, qui a arrêté une quinzaine de nègres après les troubles de Mount Pleasant. Dans ce rapport, il n'est fait mention en aucune façon de l'exécution de cinq nègres dont les passagers du steamer Bertha auraient aperçu les cadavres à quelques lieues plus bas que Mount Pleasant, et comme le pseudo lieutenant-gouverneur Antoine n'a reçu aucune information à ce sujet, tout porte à croire que la nouvelle est complètement fausse.

Le sous-comité d'enquête.

Le sous-comité d'enquête, composé de messieurs Gibson et Darrall, est parti pour Baton Rouge et Ouest Feliciana, hier à Katie, avant hier après-midi. Il siégera pendant une semaine à peu près à Bayou Sara et entendra tous les témoins qui pourront jeter un peu de lumière sur les désordres récents.

Nous ne doutons pas que le rapport de ce sous-comité soit comme celui du sous-comité qui est allé à Coushatta. On trouvera que les blancs des paroisses Félicana ont été calomniés, comme règle générale, et que les véritables fauteurs de désordre sont les quelques aventuriers qui excitent les plus mauvaises passions des noirs.

Départ du sénateur Eustis.

L'honorable James B. Eustis, sénateur élu de la Louisiane, a dû partir hier après midi pour le Nord avec sa famille. Il revendra à temps cependant pour prendre une part active dans la campagne électorale.

Un procès en dommages contre la ville.

Le docteur John J. Hayes, propriétaire de l'hôpital Luzenberg, qui doit servir spécialement pour tous les varioleux de la ville, d'après un acte extraordinaire de la Législature de 1872, vient de gagner un procès contre la ville, devant la Cour Supérieure de District, juge Lynch.

Le docteur Hayes réclamait $50,000 de dommages-intérêts, parce que sous l'administration de Mr Wiltz comme maire, le conseil municipal, composé de messieurs Brewster, Calhoun, Pitzenreiter, Jim Lewis, Schneider et Turnbull, a permis au Bureau de Santé, présidé par le docteur C. P. White, d'envoyer un certain nombre de personnes atteintes de la petite vérole à l'hôpital du Dr Aufoux, en violation de l'acte qui accorde ce monopole à l'hôpital Luzenberg.

Le juge Lynch a condamné la ville à payer $25,000 de dommages-intérêts et les frais du procès.

Extension des tuyaux des Waterworks.

Parmi les pétitions qui ont été reçues avant-hier au Conseil Municipal, se trouve celle d'un grand nombre de propriétaires fonciers de plusieurs présidents de compagnie d'assurance, demandant une extension des tuyaux des waterworks, de la rue Claiborne, côté nord de la rue du Canal, à la station du chemin de fer City of New Orleans, c'est-à-dire près de la rue Dupré.

Puits pour les incendies.

On fait circuler depuis quelques jours une liste de souscription dans le troisième district, afin de faire établir des puits pour les incendies à l'angle des rues Enghein et Bons-Enfants, et à l'angle des rues Clouet et Remparts.

Ces puits sont indispensables, car les incendies sont malheureusement fréquents dans le troisième district, où il y a beaucoup de maisons en bois, et l'eau manque presque toujours.

Règle adoptée pendant l'été.

Nous apprenons que tous les principaux magasins de la rue du Canal doivent bientôt fermer leurs portes après six heures et demie de l'après-midi, tant que durera l'été, afin de permettre aux employés de se retirer avant la nuit.

Mr. B. Piffet et Mr. E. Levy, du "Dollar Store" ont déjà donné l'exemple.

L'enregistrement dans le 3me ward.

Le nombre total des votants démocrates enregistrés dans le troisième ward, au 18 courant, s'élève à 2,415.

Les livres d'enregistrement ont été clos avant-hier soir et les comités de révision commenceront leur œuvre à partir d'aujourd'hui.

Le Southern Republican Club.

Il paraît que cette quasi mystérieuse organisation, connue sous le nom de "Southern Republican Club", va bientôt faire parler d'elle, car on dit qu'à la dernière réunion il a été décidé que le club se déclarerait en faveur d'un programme conservateur-indépendant.

Nous donnons la rumeur pour ce qu'elle vaut.

Un pickpocket arrêté.

Il y a quelques jours, Mme. School, qui tient un état au marché Poydras, étant allée à l'enterrement d'une de ses amies, a été dépouillée d'une somme de deux cents piastres et d'un billet à ordre pour $1400 par un adroit pickpocket. Ce n'est que de retour chez elle que la victime s'est aperçue du vol qui avait été commis.

On pourrait demander pourquoi Mme School s'aventurait elle dans la rue avec une pareille somme dans son portefeuille. A cela nous répondrons que Mme School ne paraît pas avoir confiance dans les banques, et qu'elle craint également les hardis filous qui peuvent s'introduire dans les appartements par le trou de la serrure, et qui forcent les tiroirs des armoires et des secrétaires.

Malheureusement, Mme School n'était pas à l'épreuve des pickpockets et elle a appris à ses dépens qu'on n'est jamais certain de pouvoir conserver son argent.

Le capitaine Malone, chef du service de sûreté de la police, a été averti du fait et a lancé à la poursuite du voleur encore inconnu Pagent Strobelger, l'un de ses plus habiles limiers. Celui-ci, après plusieurs marches et contre-marches, a soupçonné un certain Geo. Hardy d'avoir fait le coup et l'a mis en état d'arrestation. Hardy a tout avoué alors et a conduit le détective à sa résidence rue Tchoupitoulas près Marengo, où l'on a trouvé dans une malle vide une douzaine de portefeuilles vides, mais pas celui de Mme School.

L'agent Strobelger en a vu assez cependant pour le convaincre que Geo. Hardy est depuis plusieurs années un voleur de profession.

UNE GRANDE ASSEMBLÉE A LA SALLE ST-PATRICK.

Célébration du trentième anniversaire du couronnement du pape Pie IX.

Hier soir la vaste salle St-Patrick était envahie par une foule considérable, venue dans l'intention de célébrer le trentième anniversaire du couronnement du vénérable pape Pie IX.

L'assemblée a été appelée à l'ordre par J. B. Laffite, qui a été choisi comme son président, et qui a expliqué en quelques paroles bien senties l'objet de la réunion.

Une longue liste de vice-présidents a été lue ensuite et Mr T. W. Collens a été élu comme secrétaire.

Mr Thomas J. Semmes, l'orateur du jour, a fait alors un brillant discours, passant en revue les événements les plus importants de la vie du Souverain Pontife et le recommandant à l'amour et à la vénération de tous les bons catholiques.

Des résolutions ont été adoptées ensuite qui seront envoyées au Vatican comme un témoignage de respect des catholiques de la Nouvelle-Orléans au chef de l'Eglise.

Ecole Centrale Supérieure de la rue Bourgogne.

Nous sommes invités par le principal de l'école supérieure centrale de la rue Bourgogne à assister, vendredi, le 23 de ce mois, aux exercices de fin d'année de ses élèves.

Nous remercions Mr. J. E. Seaman de cette attention.

Désordre rue de Chartres.

Hier soir, vers onze heures, une quarantaine de jeunes gens en manches de chemise se sont assemblés à l'encoignure Chartres et St-Louis et ont commencé à se quereller entr'eux. Plusieurs officiers de police sont intervenus, mais ils ont été fort maltraités, et il a fallu toute une escouade de métropolitains pour avoir raison des perturbateurs de la paix.

Plusieurs arrestations ont été faites.

Ces jeunes gens appartenaient apparemment à un club radical.

Le lot de cent mille piastres de la Loterie de la Havane.

Nous apprenons que le numéro 12249 de la loterie de la Havane, qui a gagné le gros lot de cent mille piastres, a été vendu à la Nouvelle-Orléans.

Deux représentants du Picayune ont chacun un quart du billet.

L'enregistrement des électeurs démocrates à la Nouvelle-Orléans.

Les livres d'enregistrement pour les votants démocrates qui désirent participer aux élections primaires, ont été fermés avant-hier soir dans tous les wards de la ville, à l'exception du 5ème, où un délai de deux jours a été accordé aux retardataires.

Voici le nombre total des enregistrés dans les différents wards:

Premier Ward, 1,767; Second, 1,854; Troisième, 2490; Quatrième, Club Leonidas 962, et Club Connolly à peu près 600; Cinquième, 1522; Sixième, 1660; Septième, 1600; Huitième, 1228; Neuvième, 1583; Dixième, 1024; Onzième, ——; Douzième, 672; Treizième, 291; Quatorzième, 325.

Les élections pour les délégués à la Convention d'Etat du parti radical.

Les radicaux ont eu leur leurs élections primaires pour les délégués à la convention d'Etat.

Naturellement, l'ordre le plus parfait n'a pas régné aux *polls*; on s'est distribué force coups de poings et force horions; mais rien d'extraordinaire il n'y a pas eu de sang versé.

Il y avait deux factions aux prises, la faction Warmoth et la faction Kellogg. La police métropolitaine s'entourait des précintes d'élection pendant toute la journée, apparemment pour préserver la paix, mais en réalité pour intimider les warmothistes. Nous devons dire cependant, à la louange de ces derniers, qu'ils n'ont pas été effrayés le moins du monde, et que la victoire semble avoir penché de leur côté, malgré l'entière et l'attitude hostile de leurs adversaires.

Voici les noms des délégués qui ont été élus:

1ER WARD.

Thos. W. Wickham, J. C. Miller, Jos. Harris, L. Scott, E. Jones.

3ÈME WARD.

George Davezin, W. L. Evans, J. W. Quinn, P. Creagh, F. C. Antoine, W. G. Elliot, C. F. Ladd.

4ÈME WARD.

Raphael St-Armard, A. B. Slonacker, Chas. P. Vigers.

5ÈME WARD.

J. Lanabere, O. Fernandez, O. Roy, V. Gérodias.

6ÈME WARD.

S. B. Packard, Charles Bergeron, Gabriel Alcina.

8ÈME WARD.

R. A. Bray.

9ÈME WARD.

G. Nicholas, D. Douglas, W. Kinsella, T. Carey, T. Roy.

10ÈME WARD.

T. Boswall, R. Bridges, P. B. Pinchback, E. Gardette.

TEMPERATURE.—21 Juin 1876.

Thermomètre de C. DUHAMEL, opticien

	Fahrenheit.	Centigrade
6 du matin.....	74	23
Midi.....	90	32
3 P. M.....	90	33
6 P. M.....	85	29

LA CONSOMMATION DU PAPIER AUX ETATS-UNIS.—D'après une statistique dressée par le docteur Roulet, la quantité de papier de tout genre: de chauvre, de lin, de paille, de jute, de riz, qui est produite et consommée chaque année aux Etats-Unis atteint le chiffre colossal de 900 millions de kilos. La moitié de cette énorme quantité est employée pour l'imprimerie, le sixième pour l'écriture manuelle, et le reste pour divers usages.

La consommation se répartit ainsi qu'il suit:

Les gouvernements en emploient 100 millions de kilos, les écoles 90 millions, le commerce 120 millions, les industries 90 millions, lettres et correspondances privées 50 millions, et l'imprimerie le reste, soit 450 millions. Les journaux prélèvent 300 millions à eux seuls, soit par jour plus de 750,000 kilos.

L'industrie du papier occupe dans 3,060 manufactures 90,000 hommes et 180,000 femmes. Il faut y joindre 100,000 personnes qui recueillent les lambeaux et les débris de papier.

Actuellement les Etats-Unis n'importent que 1,500,000 kil. de papier. Ils en fabriquent 180 millions de kil.

UNE EXÉCUTION EN SUÈDE.—Les deux criminels suédois, Hjert et Fokker, qui avaient été condamnés à mort pour avoir assassiné un ingénieur de chemin de fer, dont ils avaient pris la voiture pour une malle-poste, ont subi dernièrement leur peine. L'exécution du dernier de ces criminels a été suivie de scènes qui ont excité une horreur générale, et qui fourniront un puissant argument à ceux qui demandent que la peine de mort ne soit pas exécutée publiquement. Un grand nombre d'individus, parmi la foule brutale accourue pour assister à ce triste spectacle, se sont, après l'exécution, précipités sur l'échafaud et ont du du sang du supplicié qu'ils puisaient avec des cuillers ou recueillaient avec les doigts sur le bois de l'échafaud. C'est dans le Nord une croyance populaire très répandue que le sang d'un supplicié est un remède infaillible contre beaucoup de maladies.

RHONE.—Un grave accident a signalé la représentation de *Marceau* au théâtre de Lyon:

Au tableau représentant le Combat de l'élang de la Meillerayre, une balle glissée dans un des canons des fusils on ne sait comment ni par qui, est venue frapper aux quatrièmes galeries, un jeune homme de dix-huit ans et lui a fait une blessure à la cuisse.

L'émotion du public était facile à comprendre, et une certaine agitation n'a cessé de régner pendant la représentation.

Le jeune homme a été transporté aussitôt à la pharmacie de la place de la Comédie, où il a subi un premier pansement.

La blessure n'est heureusement pas très grave.

Il est difficile de se rendre compte comment a pu avoir lieu cet accident. L'armurier du théâtre charge lui-même les armes, et les cartouches qu'il reçoit sont toutes à blanc. Ce n'est donc que pendant la représentation qu'une balle aurait été introduite.

UN PASSAGER EN FRAUDE.—Hier, dans les docks de Londres, en déchargeant les laines et peaux formant la cargaison du Surprise, à son arrivée de Port-Nadal, on y a découvert un bon constrictor de neuf pieds de long, dont la présence n'avait pas été remarquée durant le voyage, et qui a vécu des rats et autres vermines dont il a complètement purgé le navire.

—On nous apprend la mort à la maison centrale de Poissy, où il était enfermé depuis deux ans, d'Ostanick Markariantz, ce jeune Arménien qui se faisait passer pour le fils d'un pacha et qui fut arrêté à la suite de détournements et d'escroqueries considérables.

Markariantz est mort de chagrin.

—77—

Symptômes encourageants.—La chaleur vivifiante répandue dans tout le système par les "Hostetter's Stomach Bitters," l'élasticité d'esprit et de corps qu'ils communiquent et la cessation de cet état moral vague et inquiet qui résulte de l'usage de ce remède, sont des sympto mes on ne peut plus encourageants pour le malheureux invalide. La sensation que produit le retour de la santé est des plus délicieuses, et pour en jouir, le malade souffrant de la Dyspepsie, du foie, de la constipation, de fièvres intermittentes ou rémittentes, de faiblesse, d'insomnie, de rhumatisme, des nerfs et de désordres urinaires, doivent profiter sans délai de ce précieux tonique et corroborant. Il est non seulement propre à l'éradication de ces maladies, il est encore merveilleusement efficacité, dans tous les maux qui amènent une diminution de force vitale, à cause de ses propriétés pour rétablir une vigueur générale.

Tapis, Nattes, Rideaux, &c.
EN GROS ET EN DETAIL.
AU No 17 DE LA RUE DE CHARTRES

TAPIS—Axminster, Velours, Bruxelles, etc.
TOILES CIRÉES—anglaises et américaines.
NATTES—blanches, à carreaux et fantaisie.
STORES—Couvertures de Table et de Pianos
ETOFFES pour RIDEAUX et Meubles.
BROCATELLES, COTELINES, Reps, etc.
BURLAPS, par balle, pièce ou yarde.
A. BROUSSEAU & SON.
18juin—DJPP

Salle du Premier Club Auxiliaire du Cinquième Ward.—Conformément à l'ajournement, les membres de ce Club s'assembleront à la salle No. 1343 rue des Remparts, le VENDREDI 23 courant, à 7 heures et demie du soir. On compte que tous s'y rendront.
GUST. LE GARDEUR, Président.
J. N. AUBERIN, Secrétaire. 22juin—2f

Grande Fête de Pompiers.
—QUI SERA DONNÉE PAR LE—
ST-BERNARD STEAM ENGINE FIRE COMPANY No 1.
—ET LE—
AMERICAN HOOK AND LADDER COMPANY No 2.
AUX FAIR GROUNDS,
Le Dimanche 2 Juillet, et le Dimanche 9.
BILLETS D'ENTRÉE—50 CENTS. Dames et enfants gratis.
L'entrée libre s'étendra aux orphelins des diverses Asilies de cette ville.
Chaque billet sera un coupon qui donne droit au porteur à une chance dans le tirage des prix suivants:
1er Prix—UNE PENDULE de paroisse et des STATUETTES.
2me " CINQUANTE PIASTRES EN OR.
3me " UN MEDAILLON de dame et SA CHAINE.
Ces prix peuvent être vus au magasin de A. B. Griswold & Co., rue du Canal, encoignure Royale.
Programme du 2 Juillet.
1. COURSE DE PONY—14 mains ou à dessous, une mile, prix $15—au premier cheval $10—au second—du vainqueur—trois ou plus à entrer—Admission $1.
2. COURSE DE MULETS—Un mille, ouverte à tous, prix $40 trois ou plus à entrer.
3. COURSE DE HOMEY—Un mille pour chevaux n'ayant jamais gagné de course, 50 les deux premiers sur trois, prix $20—Admission $1—Deux ou plus pour faire la course.
4. COURSE DE WAGON DE BOUCHER—Un mille, prix $75, au premier cheval $50, au second $25—Admission libre, trois ou plus.
5. COURSE—Un mille, ouverte à tous, deux ou plus pour faire la course, prix $60.
6. COURSE A PIED—200 yardes, ouvert à tous; prix $20 et $10.
7. COURSE D'ECHELLES Junior—200 yardes, ouverte à toutes les compagnies, prix cornes de champagne.
8. JET D'EAU entre Chalmette 2nd Washington 20, avec du tuyau de 50 pieds, pour $20 de chaque côté.
Les courses commenceront à 2 heures et demie P. M.
GRAND BAL sur la plateforme et dans la grande halle.
Les danses commencent à 8 P. M.
Grand jeu de Base Ball entre les clubs Hope et Boston.
Toutes les applications pour entrées peuvent être faites à Wm. J. Bisiger, au Tuck House of American No 2, 2 Poydras, Inhau, à la pompe St Bernard No 1, aux sous-signés, ou aux Fair Grounds le jour du Piquenique.
Des propositions cachetées pour la location des buvettes et autres privilèges pour chaque Dimanche, seront reçues jusqu'au Lundi soir, 26 juin—Adresse, A. Dalcamel, No 9 rue Carondelet, Wm. F. Bisiger, au Tuck House American Hotel No 2, 2 Poydras, Pompe St-Bernard No 1 ou à la boîte 1036.
Le Comité se réserve le droit d'accepter ou de rejeter les propositions.
J. N. AUBERIN, Président.
Chambre No 8 Gaslight Court.
22juin—aun2

Dissolution de société.
Nouvelle-Orléans, 15 juin 1876.
La société connue sous la raison sociale de MANADE & LACASSAGNE, sera dissoute d'un commun accord à l'expiration de son terme au 1er juillet prochain.
Mr LAURENT LACASSAGNE prendra la suite de la maison, fera la liquidation, et continuera le même genre d'affaires en son nom, dans le même local. Il sollicite la continuation de votre patronage, vous assurant d'avance entière satisfaction.
Nous sommes avec respect vos dévoués serviteurs et amis,
M. MANADE,
LAURENT LACASSAGNE.
18juin—4f.

AVIS.—Bureaux du People's Insurance Company of New Orleans.—Nlle-Orléans, 19 juin 1876.—L'élection annuelle de 25 directeurs de cette compagnie aura lieu le MARDI, 25 juillet prochain, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi, aux bureaux de la compagnie, No 5 de la rue St. Pierre. Il sera voté, également, en même temps et au même endroit, sur les amendements aux articles 4, 6, 9 et 14 de la Charte—amendements qui ont été proposés par le conseil de direction de cette compag